

Préfecture de l'Yonne
ARS Bourgogne Franche Comté- Délégation Territoriale de l'Yonne

Contrôle sanitaire des eaux de consommation humaine



Bulletin édité le 29 septembre 2026

Unité de gestion: **FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE**

Exploitant: **FEDERATION EAUX PUISAYE-FORTERRE**

Date prélèvement et mesures de terrain : 15 septembre 2026 à 08h12.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

CRAVANT - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée désinfectée

Type d'analyse: SPD

Nom du point de surveillance: CENTRE CRAVANT - DEUX RIVIERES

Localisation exacte du prélèvement: POINT MOBILE

Code du point de surveillance: 0000000496

Code installation: 000496

Numéro de prélèvement: **00140716**

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,29	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,41	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Acide bromoacétique	<0,5	µg/L				
Acide dibromoacétique	<0,5	µg/L				
Acide dichloroacétique	<0,5	µg/L				
Acide monochloroacétique	<1,0	µg/L				
Acides haloacétiques	<0,5	µg/L				60
Acide trichloroacétique	<0,5	µg/L				
Bromates	<3	µg/L				10
Bromoforme	1,70	µg/L				100
Chlorates en cas de traitement pouvant en générer	<10	µg/L				700
Chlorites en cas de traitement pouvant en générer	<0,010	mg/L				0,7
Chlorodibromométhane	5,60	µg/L				100
Chloroforme	3,4	µg/L				100
Dichloromonobromométhane	5,20	µg/L				100
Trihalométhanes (4 substances)	15,90	µg/L				100